

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DE L'YONNE**  
**MAIRIE D'AVALLON**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 16 décembre 2021 à 19 H 30**

L'an deux mil vingt et un, le seize décembre à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs et Mesdames, Jamilah HABSAOUI, Vincent CLÉMENT, Léa COIGNOT, Gérard GUYARD, Aurélie FARCY, Alain GUITTET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Nicole JEDYNSKI, Éric JODELET, Christian PERDU, Sonia PATOURET, Emmanuel ZEHNDER, Myriam GILLET-ACCART, Jérôme HUCHARD et Leyla DERVISCEMALOGLU.

**Absent(es) représenté(es) :**

Madame Sophie MANIGAULT-TERRE donne pouvoir à Madame Aurélie FARCY  
Monsieur Tony CHEVAUX -donne pouvoir à Madame Jamilah HABSAOUI  
Madame Agnès JOREAU donne pouvoir à Madame Jamilah HABSAOUI  
Madame Sandrine CHAUVEAU donne pouvoir à Monsieur Vincent CLÉMENT  
Monsieur Nicolas COCHEFERT donne pouvoir à Monsieur Vincent CLÉMENT  
Monsieur Bernard DESCHAMPS donne pouvoir à Monsieur Gérard DELORME  
Madame Nathalie ROMANOWSKI donne pouvoir à Madame Léa COIGNOT  
Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Alain GUITTET  
Monsieur Alain COMMARET donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD  
Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO  
Madame Christine BURE donne pouvoir à Monsieur Éric JODELET

**Absente non excusée :** Madame Fanny BOUVIER

**Secrétaire de séance :** Madame Léa COIGNOT

*(COVID 19 - application des règles dérogatoires de la loi Vigilance sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022 : quorum 1/3 et possibilité de 2 pouvoirs par élu)*

*Convocation du 10 décembre 2021 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.*

Après avoir informé des pouvoirs donnés et désigné le secrétaire de séance, Madame le Maire demande l'ajout de trois sujets à l'ordre du jour en affaires et questions diverses portant sur la proposition d'assujettissement à la TVA du budget annexe du service de l'Assainissement, la modification du montant des travaux du projet d'aménagement de la médiathèque et une demande de subvention auprès du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté pour les « Travaux d'urgence de la chapelle et de la sacristie sud de la Collégiale Saint-Lazare ».

**1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2021.

**2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

**ADMINISTRATION GENERALE**

**3. Comité National d'Action Sociale (CNAS) – désignation d'un nouveau délégué local des élus**

Le conseil municipal désigne Monsieur Tony CHEVAUX pour représenter le conseil municipal au sein du CNAS (vote au scrutin à main levée - 25 voix).

**4. Dérogations au principe du repos dominical – année 2022**

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux dates proposées permettant aux commerces de détail de déroger à la règle du repos dominical pour l'exercice 2022, à savoir : le 26 juin premier dimanche des soldes d'été (date nationale), les 27 novembre, 4 - 11 et 18 décembre 2022.

## FINANCES

### **5. Inscription de crédits par anticipation au budget primitif 2022**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire par anticipation les crédits d'investissement au budget principal de l'exercice 2022 pour un montant de 86 000 €.

### **6. Autorisations de programme et de crédits de paiement (AP - CP) - modifications**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications à apporter aux AP - CP pour les programmes « Aménagement urbain - Place des Odebert » et « Travaux d'urgence Saint-Lazare ».

### **7. Admission de titres de recettes en créances éteintes - budget principal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'admettre la somme de 40,00 € (droits de place / étalages) en créances éteintes au titre de l'exercice 2021.

### **8. Subvention EPA – CCAS – exercice 2022 : acompte sur subvention**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser en janvier 2022 un premier acompte sur subvention à l'établissement public CCAS – Espace Solidarité Famille (210 000 €).

### **9. Bail commercial – résiliation amiable**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le protocole de résiliation du bail commercial consenti au profit de la SARL « Macarons de Charlou », qui est présenté.

## RESSOURCES HUMAINES

### **10. Réforme du temps de travail**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier l'organisation du temps de travail des services municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 conformément au projet de délibération présenté et ce, en conformité avec la réglementation.

### **11. Personnel communal – modification du tableau des emplois communaux**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les propositions de suppressions et créations d'emplois communaux, permettant d'adapter les grades aux évolutions des activités des services municipaux et à leurs nouvelles missions.

### **12. Création d'un emploi contractuel non-permanent à temps complet**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un emploi d'agent d'entretien des locaux contractuel à temps complet.

## TOURISME

### **13. Camping municipal « Sous Roche » - fixation des nouveaux tarifs et des périodes de location**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs du Camping Municipal « Sous Roche », applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, ainsi que les périodes d'ouverture des locations pour l'année à venir.

## EDUCATION

### **14. Dispositif « Petits déjeuners » - convention de mise en oeuvre**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au dispositif « petits déjeuners » pour les écoles maternelles, dans le cadre d'une convention à conclure avec le Ministère de l'éducation nationale.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS

### **15. Affaires et questions diverses**

✓ **Aménagement d'une médiathèque – montant des travaux – signature des marchés**

Le conseil municipal, à l'unanimité, et après avoir pris connaissance du nouveau montant des travaux d'aménagement de la médiathèque, autorise le Maire à signer les marchés de travaux, tous lots confondus, dans la limite de 793.000 € HT.

✓ **Assujettissement à la tva du budget annexe du service de l'assainissement**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'assujettissement au régime de la TVA du budget annexe du service de l'Assainissement à partir de l'exercice 2022, sachant que l'assujettissement direct est pris en compte dans le contrat de délégation de service public signé avec VEOLIA.

✓ **Demande de subvention régionale au titre des travaux d'urgence de la Collégiale Saint-Lazare**

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté une subvention à hauteur de 398 158 € au titre des crédits du Plan d'Accélération à l'Investissement Régional pour les travaux d'urgence de la chapelle et de la sacristie sud de la collégiale Saint-Lazare et ce, sur un montant de dépenses subventionnables de 1 194 474 € TTC.

### **16. Informations du Maire**

Le Maire informe l'assemblée que le nombre d'entrées au cinéma enregistré depuis la réouverture est de 1 691 et fait part des remerciements reçus.

La séance est levée à 21 h 30.

---

Les délibérations sont consultables sur simple demande au secrétariat du conseil municipal de la Mairie d'Avallon et sur le site de la ville dans la rubrique « recueil des actes administratifs ».